

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2018

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1180

présenté par

M. Masson, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Valérie Boyer,
M. Cordier, Mme Kuster, M. Leclerc, Mme Levy, Mme Louwagie, M. Pauget, M. Straumann,
Mme Valentin, M. Vialay, M. de la Verpillière, M. Fasquelle et M. Viala

ARTICLE 14

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le contenu de cet article qui relève du domaine de la loi est sensible, son impact important. Aussi, il ne paraît pas souhaitable qu'il échappe au débat parlementaire.